

La lettre mensuelle de

JEAN-LUC BLEUNVEN

Lizher ar c'hannad



n° 41

Édito - Rak-ger

La confiance, le socle de notre démocratie

Le climat politique actuel, en France et dans bien d'autres pays, est inédit depuis l'après guerre. Il témoigne de bouleversements de fond qui travaillent notre corps social.

Ainsi, chacun peut constater que reviennent fréquemment dans nos discussions le sentiment que « tout va mal » et le besoin de nommer un responsable de ce déclassement ressenti. François Hollande étant sorti du viseur, qui sera la prochaine cible nous permettant de catalyser notre malaise face à ces métamorphoses de fond qui nous bousculent ? C'est le phénomène classique du bouc émissaire.



La presse est fréquemment accusée d'être un amplificateur, voire à l'origine d'une dégradation de la situation politique ou sociale. L'accusation de dévoyer la réalité, de faire de l'information une marchandise, de nous manipuler, revient fréquemment. Chacun tente alors d'obtenir ses propres informations, bien souvent via les réseaux sociaux. Malheureusement, les algorithmes de ces réseaux font que nous ne restons en lien qu'avec des gens qui pensent comme nous. Cette « bulle » insidieuse nous empêche de nous confronter à des points de vues différents.

Apparaissent alors le conspirationnisme, le complotisme et toutes les dérives d'une confiance perdue. Or une démocratie est basée sur la confiance, entre citoyens d'une part, et aussi envers les institutions (école, police, armée, sécurité sociale...). Elle est possible grâce à une justice impartiale, la sécurité pour chacun et des outils de médiation.

Le rôle de l'information est crucial dans cette période de grande mutation. Les médias influent sur leurs lecteurs et leurs auditeurs. Mais nous sommes tous coresponsables de la qualité de l'information lorsque que nous la consommons.

Il y a donc lieu de nous interroger sur nos pratiques. Des médias qui ne sont pas lus ou regardés disparaissent. Il nous faut prendre conscience que c'est aussi à chacun de nous d'être le gardien du temple de notre liberté.

**Je vous souhaite, ainsi qu'à votre famille et à vos proches
de joyeuses fêtes de fin d'année.
Nedeleg laouen d'an holl !**

A galon ganeoc'h
Jean-Luc Bleunven

Vie locale – Buhez ar vro

Les vitraux neufs de la chapelle Saint Jaoua de Plouvien seront inaugurés le 10 décembre. Ils ont été créés par l'artiste de renommée internationale Udo Zembok et sa femme Pascale de Menton ainsi que par les célèbres vitraillistes des Ateliers Loire de Chartres.



Ils ont été financés par la DRAC, la région, le département, la réserve parlementaire, les dons à la fondation patrimoine et les fonds propres de la commune et de l'association Bual Sant Jaoua. **Le projet veut mettre en valeur les dentelles de pierre du XVI^e siècle et les formes des verrières.**

Une douce luminosité chaleureuse quel que soit le temps dehors. Une chaude lumière qui fait chanter les couleurs quand il fait soleil. Une belle ambiance paisible propice à la sérénité et à la méditation. En bref, c'est une superbe réalisation à la hauteur de la beauté de la chapelle !!!

C'est dans ce nouveau cadre que se tiendra la 21^{ème} exposition « crèches de Noël » : environ 150 crèches d'Amérique, d'ici et d'ailleurs, seront exposées. L'expo sera ouverte tous les jours de 14h à 17h, du 10 décembre jusqu'au 8 Janvier.

> Décembre 2016**> Brèves – Titouroù**

- Les diverses auditions, menées dans le cadre du **groupe de travail consacré à la politique agricole commune post-2020**, dont je fais partie, démontrent une grande inquiétude sur cette prochaine PAC et la nécessité d'assurer sa pérennité.
- J'avais cosigné la **proposition de loi de Pierre-Yves Le Borgn' visant à l'instauration de mesures de réparation en faveur des pupilles de la Nation de la guerre de 1939-1945**. Malheureusement cette PPL n'a pas pu être présentée comme prévu en novembre.
- J'ai participé à la DREAL à Rennes à une **réunion d'échange sur la loi littoral et la loi ALUR**, associant les élus, les juristes, l'administration centrale et de nombreux experts géographes ou urbanistes.
- J'ai rencontré le président et le directeur de la fédération départementale CUMA 29 afin d'évoquer l'intérêt de créer une **filiale bois-bocage en Pays de Brest**.

En circonscription au cours du mois :

- ✓ j'ai assisté à de nombreuses **cérémonies commémoratives** ainsi qu'à **l'assemblée générale de la section des Officiers marinières** de Plouzané, Locmaria-Plouzané, Plougonvelin
- ✓ Je suis intervenu à la faculté de droit à l'UBO pour échanger avec les étudiants sur mon travail législatif.
- ✓ Je me suis rendu à **Plouzané** et à **Plougonvelin** pour rencontrer les élus et les acteurs économiques et associatifs de ces communes (*ici à Plougonvelin sur le site du futur musée consacré à la seconde guerre mondiale*).



- ✓ J'ai participé à la mise en service du téléphérique en présence de Ségolène Royal.
- ✓ J'ai assisté à la victoire du stade brestois face à Troyes au stade Francis Le Blé.

JEAN-LUC BLEUNVEN



Travail parlementaire

Le mardi 6 décembre, les députés ont définitivement adopté le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2017. Ce texte met en évidence la **cohérence de la politique gouvernementale** puisqu'après 4 années d'amélioration des comptes, le régime général de la sécurité sociale sera quasi à l'équilibre, pour la première fois depuis 2001. En 2017, trois branches sur quatre seront redressées durablement.

Ce texte prévoit une **meilleure prise en compte des parcours de vie de chacun**. Il élargit le droit à la **retraite progressive** pour les salariés ayant plusieurs employeurs et engage une **nouvelle baisse des cotisations sociales** pour les travailleurs indépendants aux revenus modestes. Les avancées du gouvernement en matière de politique familiale continuent grâce à la création de l'agence de recouvrement des pensions alimentaires, pour **mieux accompagner les parents seuls qui n'arrivent pas à obtenir le paiement des pensions de leur ex-conjoint(e)**. De plus, des mesures sont prises en faveur des retraités grâce à la fusion des régimes de retraite des artisans et des commerçants et une baisse de la contribution sociale généralisée (CSG) pour les retraités modestes. **Cela permettra à 550 000 retraités de bénéficier d'un taux réduit ou d'une exonération de la CSG**. Enfin, alors que le taux de renoncement aux soins dentaires augmente encore en France, Marisol Touraine a annoncé un **plan de 200 millions d'euros pour améliorer l'accès aux soins dentaires**.

Il reste beaucoup à faire pour accompagner le personnel soignant mais j'ai confiance dans nos capacités à gérer un **système de soins basé sur la solidarité**. Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2017 est positif sur le plan comptable car il montre qu'après quatre années d'efforts, le **redressement des comptes est enfin là**. Cette **rigueur budgétaire a nécessité de faire des choix difficiles, mais c'est la condition nécessaire à la pérennité de notre système et une garantie pour la justice sociale**.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2017



Questions écrites - Goulennoù

J'ai interpellé le Gouvernement sur :

- les conséquences des refus, de nombreux médecins généralistes, d'assurer le suivi médical des résidents d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) (Affaires sociales et Santé), [voir la QE n° 100501](#) ;
- l'assujettissement à la taxe d'habitation des auberges de jeunesse et autres équipements de tourisme relevant de l'économie sociale et solidaire, placés sous le statut des associations soumises à la loi de 1901 et non fiscalisées (Économie et Finances), [voir la QE n° 101026](#).

Le Gouvernement a répondu :

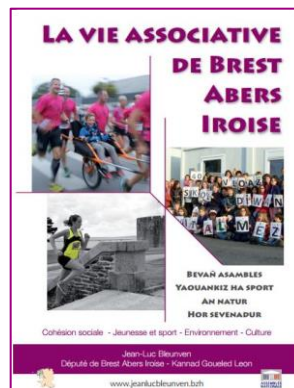
- à ma question sur l'éventuelle modification du mode de calcul des APL des jeunes de moins de 25 ans hors CDI à bas revenus (Logement et Habitat durable), [voir la QE n° 93856](#)
- ainsi qu'à ma question sur l'absence de statut de récoltants d'algues de rive (Environnement, Énergie et Mer), [voir la QE n° 94637](#) ;

Les questions ainsi que les réponses du Gouvernement sont à retrouver sur le site internet www.jeanlucbleunven.fr, dans la rubrique « Travail parlementaire ».

À venir – Dizale

À la fin du mois de décembre et au cours du mois de janvier je participerai aux cérémonies des vœux des communes et acteurs de la circonscription. C'est l'occasion pour moi de faire un bilan et d'avoir un contact privilégié avec les habitants.

La [brochure](#) présentant les projets associatifs de Brest Abers Iroise ayant répondu à l'appel à projets de la réserve parlementaire est à votre disposition à la permanence.



Pour me contacter

36 rue des Trois Frères Le Roy
29860 Plabennec

Secrétariat : 02 98 03 15 58

Mail : contact@jeanlucbleunven.fr

Site : www.jeanlucbleunven.fr

Facebook : www.facebook.com/jl.bleunven

Twitter : [@JeanLucBleunven](https://twitter.com/JeanLucBleunven)

Les permanences

- Les vendredis de 9 heures à 12 heures, à la permanence parlementaire de Plabennec.
- Pas de permanence décentralisée en janvier 2017.

Il est préférable de prendre rendez-vous.

Fermeture de la permanence du 23 décembre au 2 janvier inclus

Durant cette période, en cas d'urgence, vous pouvez adresser un courriel à maela.kloareg@jeanlucbleunven.fr